

**FICHE N°3 - PROPOSITION DE RAPPORTEURS.ES
DIPLÔME D'HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES (HDR)**

M Mme Nom-Prénom :

Spécialité :

Equipe ou unité de Recherche :

Titre du mémoire d'habilitation :

- Une liste de cinq personnalités classées par préférence est impérativement établie. Trois rapporteurs.es seront retenus.es.
- Les personnalités proposées doivent être habilités.es à diriger des recherches et extérieures au collège doctoral (c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas faire partie des équipes ou unités de recherche des établissements membres).
- La mixité est impérative.
- Enfin, ne peuvent être proposés.es comme rapporteur.e : la direction de thèse ; le référent ou la référente si le candidat ou la candidate en a un ou une ; toute personne qui, les dix années précédant le dépôt de la candidature HDR, a travaillé avec le candidat ou la candidate et/ou a des publications communes avec le candidat ou la candidate ; toute personne qui a des projets de recherche avec le candidat ou la candidate.

Qualité	Nom et prénom (préciser Mme ou M.)	Corps (1) (Enseignant.e-chercheur.e, Chercheur.e, Ingénieur.e...)	Grade (Professeur.e, Maître de Conférences, DR, CR...)	HDR (Oui/Non)	CNU / CNECA	Etablissement d'affectation (2)	Equipe/unité de recherche	Adresse postale professionnelle complète et courriel
Rapporteur 1								
Rapporteur 2								
Rapporteur 3								
Rapporteur 4								
Rapporteur 5								

¹⁾ ex : PU, DR, PU-PH ... ⁽²⁾ établissement qui gère la carrière du rapporteur (pour les PU-PH, MCU-PH, préciser l'université de rattachement autre que l'Etablissement Hospitalier de rattachement)

Date :

Signature du Président de l'Université Paris-Est Créteil - UPEC